

**Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue**  
**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL**  
**Séance du 19 décembre 2025**

**DÉLIBÉRATION N°CS-2025-049**

Objet : Modification de la dénomination du Musée

L'an deux mille vingt-cinq, le Comité Syndical du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue, également convoqué le 3 décembre 2025 s'est réuni à Arles le 19 décembre 2025 à 09h30 sous la présidence de **Madame Anne CLAUDIUS-PETIT**.

Madame Anne CLAUDIUS-PETIT a ouvert la séance à laquelle ont été présents ou représentés 14 membres sur 23, soit 52 voix sur 92 jusqu'à 11h15, puis 12 membres sur 23, soit 48 voix sur 92

**Étaient présents Mesdames et Messieurs** : Anne CLAUDIUS-PETIT, Martine AMSELEM, Catherine BALGUERIE-RAULET, Eva CARDINI, Marie-Christine CONTRERAS, Bernard ARSAC, François JOURDAN

**Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs** : Jacqueline BOUYAC représentée par Anne CLAUDIUS-PETIT, Corinne CHABAUD représentée par Martine AMSELEM, Patrick DE CAROLIS représenté par Catherine BALGUERIE-RAULET, Pierre RAVIOL représenté par Eva CARDINI, Joan BERGENEAU représenté par Marie-Christine CONTRERAS

**Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs** : Cyril JUGLARET, Ludovic PERNEY, Mandy GRAILLON, Emmanuel LESCOT, Christelle AILLET, Frédéric GIBERT, Aline CIANFARANI, Jean-Paul GAY, Martial ALVAREZ, René RAIMONDI, Daniel CARLOTTI

**Invités permanents avec voix consultatives** : Sébastien ABONNEAU, Didier HONORE, Jacques NOU, Jacques MAILHAN, Bertrand MAZEL, François LETOURNEUX, Raphaël MATHEVET

**Assistaient à la séance** : Alexandra MATUSCAK, Valérie RAIMONDINO, Sandrine KIRAMARIOS, Magali GORCE, Anne TINDILLE, Lydie MALKAS, Christophe FONTFREYDE, Nathalie ALONSO, Magali BLANC, Emilie IPSILANTI, Elodie EQUEL

## DÉLIBÉRATION N°CS-2025-049

Objet : Modification de la dénomination du Musée

Le Comité Syndical,

**Vu** le décret 70-873 du 25 septembre 1970 instituant le parc naturel régional de Camargue,  
**Vu** la loi n°2007-1773 du 17 décembre 2007 relative au Parc naturel régional de Camargue,  
**Vu** l'arrêté préfectoral du 01 décembre 2004 portant création du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue,  
**Vu** les articles L.333-1 et suivants du Code de l'Environnement définissant les Parcs naturels régionaux et leur champ d'application  
**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**Vu** le décret n°2011-177 du 15 février 2011 portant renouvellement de classement du Parc naturel régional de Camargue et adoption de sa Charte,  
**Vu** le décret n°2018-49 du 29 janvier 2018 portant prorogation du classement du Parc naturel régional de Camargue jusqu'au 15 février 2026,  
**Vu** la délibération n°CS-2025-001 du 31 janvier 2025 relative au programme d'actions 2025,  
**Vu** le code du patrimoine, en particulier son livre IV (articles L.410-1 à L.410-4) relatif aux musées de France,  
**Vu** la délibération n°CS-2024-044 du 29 mai 2024 approuvant le projet scientifique et culturel 2024-2029,  
**Vu** l'avis favorable rendu par le ministère de la culture sur le nouveau projet scientifique et culturel du Musée de la Camargue le 24 octobre 2024,

### ➤ Considérant

- Que la Camargue est classée "Parc naturel régional" depuis 1970,
- Que plusieurs structures se sont succédé pour en assurer la gestion, dont une fondation,
- Que la Fondation était propriétaire du "Musée Camarguais",
- Que le Syndicat Mixte a pris la gestion du musée et de ses collections,
- Que le projet scientifique et culturel qui s'en est suivi prévoyait la modification du nom du "Musée Camarguais" en "Musée de la Camargue" à l'issue de sa rénovation,
- Que cette dénomination est depuis lors le nom d'usage du musée,
- Qu'il convient de l'entériner,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

### ➤ Décide

- De modifier le nom du musée de "Musée Camarguais" en "Musée de la Camargue",
- De faire paraître cette modification au Journal Officiel et d'en informer le Haut Conseil des musées de France,
- D'autoriser la Présidente du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue à prendre toutes les dispositions nécessaires et à signer toutes pièces et actes utiles, relatifs à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits,

La Présidente,

